



Changement de patronyme (décret pris par le premier ministre)

Par **EBELET**, le **08/07/2008** à **20:32**

J'ai déposé une requête de changement de patronyme au service du Sceau au Ministère de la justice. J'ai reçu le courrier réf. SC/15559W2006/MTV/07-5020 " L'instruction de votre demande ne pouvant être effectuée qu'à compter de la complétude du dossier, je vous serais obligée de me transmettre la publication de votre demande au Journal Officiel de la République Française. J'ai fait le demande de publication dans le Journal Officiel de publication dans le Journal Officiel. j'ai reçu la parution dans le journal du vendredi 15 Juin 2007/139e ANNEE/N° 137 sous le n° 38514. Deux mois après qui suivent la publication, Une ampliation du décret pris par le Premier Ministre devrait me parvenir par le truchement des autorités diplomatiques consulaires. Jusqu'à ce jour, rien ne m'a été notifié sur le rejet de mon dossier.

Je viens par votre intermédiaire avoir un peu d'éclaircissement sur ma requête.

Restant disponible pour tout complément que vous jugeriez utile, je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de ma très haute considération.

BAKE MAKO Norbert